

Associations loi 1901 : Gestion administrative et juridique

Objectifs

Maîtriser les principes fondamentaux du fonctionnement et de la gestion d'une association / Organiser avec efficacité les assemblées, réunions,... et veiller à l'actualisation des statuts / Prendre en main les principaux outils de gestion administrative

Pré-requis

Pas de pré-requis spécifique

Contenu

La première journée nous permettra d'aborder les aspects juridiques et l'organisation d'une association.

1 - Les aspects juridiques d'une association :

- Les statuts et règlement intérieur, adaptation aux spécificités et aux objectifs
- Les associations soumises à des réglementations spécifiques : les déclarations à effectuer, les agréments à solliciter, les clauses réglementaires
- Actualisation et modification des statuts ou du règlement intérieur

2 - L'organisation d'une association :

- Désignation, rôle et les responsabilités des dirigeants (administrateurs et salariés)
- Organes de gestion
- Délégation de pouvoirs
- Membres : adhésion, exclusion, démission
- Salariés : gestion du personnel

La deuxième journée sera consacrée au fonctionnement d'une association et au travail sur des cas concrets :

- Contrôles internes et externes
- Assemblées : convocations, rédaction du compte-rendu, communication aux tiers
- Réglementation de la formation
- Rôles du conseil d'administration et des salariés
- Ressources des associations : dons, subventions, cotisations et autres ressources

Cas concrets – applications pratiques :

- Analyse des documents apportés par les participants
- Préconisations concernant la gestion administrative et juridique des associations présentes
- Bilan de la formation

Dates, lieux et intervenants

28 mars 2019 34970 Lattes ou Palavas
09:30 - 17:00 (7hrs)

29 mars 2019 34970 34970
09:00 - 16:30 (7hrs)

Michel Boubis, Formateur au sein de la SCOP
Formation Occitane

Michel Boubis, Formateur au sein de la SCOP
Formation Occitane

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Tel _____

Merci de renvoyer ce bulletin avec votre attestation VIVEA à l'adresse indiquée.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 22/03/2019

Tarifs

Adhérent 450€

Non adhérent 450€

Non agricole 450€

Autres situations (demandeurs d'emploi, étudiant, RSA) nous contacter

Maison des agriculteurs Bât B Mas de Saporta

34875

Lattes Cedex

Tel. 04 67 06 23 40

<http://civam-occitanie.fr>

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Pièces à fournir pour l'inscription:

Attestation VIVEA